

République Islamique de Mauritanie

Ministère de l'Economie et du Développement Durable



Note Annuelle Sectorielle sur la Mise en Œuvre du Second Plan d'Action de la SCAPP NASMO 2021-2022

Chantier n°9 : Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique

Version finale, 16 septembre 2023

TABLE DES MATIERES

Abréviations, acronymes et sigles	5
RESUME ANALYTIQUE (A finir)	7
I. INTRODUCTION	13
II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022.....	15
II.1 Intervention : Performance du Système de Planification du développement.....	15
II.1.1 Objectif de l'intervention	15
II.1.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	15
II.2 Intervention : Développement de la Statistique, en aide à la décision	16
II.2.1 Objectif de l'intervention	16
II.2.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	16
II.3 Intervention : Capture effective du dividende démographique	18
II.3.1 Objectifs de l'intervention.....	18
II.3.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	18
II.4 Intervention : Lutte efficace contre la corruption.....	19
II.4.1 Objectifs de l'intervention.....	19
II.4.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	19
II.5 Intervention : Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement.....	20
II.5.1 Objectifs de l'intervention.....	20
II.5.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	20
II.6 Intervention : Gestion efficiente des finances publiques.....	21
II.6.1 Objectifs de l'intervention.....	21
II.6.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	22
II.7 Intervention : Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances 25	
II.7.1 Objectifs de l'intervention.....	25
II.7.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	25
II.8 Intervention : Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines.....	26
II.8.1 Objectifs de l'intervention.....	26
II.8.2 Principales réalisations en 2021-2022.....	26
III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER	27
IV. FINANCEMENT DU CHANTIER	28
V. PERSPECTIVES DU CHANTIER	33

V.1	Performance du Système de Planification du développemen	34
V.2	Développement de la Statistique, en aide à la décision	35
V.3	Capture effective du dividende démographique	35
V.4	Lutte efficace contre la corruption.....	36
V.5	Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement	36
V.6	Gestion efficiente des finances publiques.....	37
V.7	Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurance	38
V.8	Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines	38
VI.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	39
VI.1	Enseignements tirés de la mise en œuvre sectorielle de la SCAPP en 2021-2022.....	39
VI.2	Recommandations.....	40
VII.	ANNEXES.....	41
VII.1	Liste des membres du CDS	41
VII.2	Liste des documents consultés.....	42
VII.3	Liste des personnes rencontrées.....	43

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Objectifs stratégiques spécifiques et axes de réformes du SD-RFP 2021-2025.....	21
Tableau 2 : Evolution des indicateurs du Chantier « Droits humains, justice et contrôle citoyen de l'action publique »	27
Tableau 3 : Financement de l'intervention " Performance du Système de Planification du développement " selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	28
Tableau 4 : Financement de l'intervention "Développement de la Statistique, en aide à la décision" selon la source en 2021-2022 (en M MRU).....	28
Tableau 5 : Financement de l'intervention "Capture effective du dividende démographique" selon la source en 2021-2022 (en M MRU).....	29
Tableau 6 : Financement de l'intervention " Lutte efficace contre la corruption" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	29
Tableau 7 : Financement de l'intervention "Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	30
Tableau 8 : Financement de l'intervention " Gestion efficiente des finances publiques" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	30
Tableau 9 : Financement de l'intervention" Gestion efficiente des finances publiques" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	30
Tableau 10 : Financement de l'intervention " Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances" selon la source en 2021-2022 (en M MRU).....	31
Tableau 11: Financement de l'intervention" Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	31

Tableau 12 : Répartition du financement du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » selon la source en 2021-2022 (en M MRU)	31
Tableau 13 : Répartition de l'investissement public du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » entre les interventions selon la source de financement et l'état de mobilisation (en M MRU)	33

ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AGACI	Application de Gestion de l'Audit et du Contrôle Interne
AGR	Activité Génératrice de Revenu
ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
APIM	Agence de Promotion des Investissements en Mauritanie
ARKAM	Système d'information comptable
ASNU	Agences du Système des Nations Unies
BAD	Banque Africaine de Développement
BCM	Banque centrale de Mauritanie
CC	Cour des comptes
CCA	Commission consultative des assurances
CBMT	Cadre budgétaire à moyen terme
CDD	Caisse des dépôts et de développement
CDMT	Cadre de dépenses à moyen Terme
CDS	Comités de développement sectoriel
CPD	Document de programme pays
CNDN	Conseil National du Développement de la Nutrition
CSEPS	Cellule de suivi de l'exécution des priorités stratégiques
CSI	Conseil supérieur de l'Investissement
CUT	Compte unique du Trésor
DACI	Direction de l'audit et du contrôle interne
DCM	Département comptable ministériel
DGCAG	Direction générale de coordination de l'action gouvernementale
DGFIPCE	Direction générale des financements, des investissements publics et de la coopération. Economique
DGI	Direction générale des impôts
DMR	Département ministériel responsable du projet
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
EDS	Enquête démographique et de santé
EPA	Etablissement public à caractère administratif
EPCV	Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
ESP	Ecole supérieure polytechnique
FMI	Fonds monétaire International
FNRH	Fonds national des revenus des hydrocarbures
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale pour le Développement (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit)
GTS-CNT	Groupe de travail spécialisé sur les comptes nationaux trimestriels
IBAPP	Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques
IDE	Investissement direct étranger
IGE	Inspection Générale d'Etat
IPC	Indice de perception de la corruption
IS	Impôt sur les sociétés
ISMS	Institut Supérieur des Métiers de la Statistique
LF	Loi de Finances
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
M	Million
MAECME	Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur

MAEPSP	Ministère des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs
MCJSRP	Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement
MEDD	Ministère de l'Économie et du Développement durable
MF	Ministère des Finances
MICS	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples
Mrd	Milliard
MRU	Nouvelle Ouguiya (Unité monétaire)
ODD	Objectifs du Développement Durable
MTNIMA	Ministère de la Transition Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration
OMLCC	Observatoire Mauritanien de Lutte contre la Corruption
ONDD	Observatoire National du Dividende Démographique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PA2 SCAPP	Second Plan d'action de la SCAPP
PAP	Projets Annuels de Performances
PAFIM	Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière
PEFA	Évaluation de la gestion des finances publiques
PIB	Produit Intérieur Brut
PIMA	Évaluation de la gestion des investissements publics
PIP	Programme d'investissement public
PIPR	Programme d'investissement public régional
PNPDI	Programme national des Pôles de Développement intégré
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
ProPEP	Programme Prioritaire Élargi du Président
PTA	Plan de travail annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Rapport Annuel de Performance
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCAPP	Stratégie de Croissance accélérée et de Prospérité partagée
SCRAPP	Stratégie régionale de Croissance accélérée et de Prospérité partagée
SDI	Enquête sur les indicateurs de prestations de service de l'éducation en Mauritanie
SD-RFP	Schéma directeur des réformes des finances publiques
SD-RGFP	Schéma directeur de réforme du système de gestion des finances publiques
SIGeL	Système intégré de gestion local
SNDE	Société nationale d'eau
SNLCC	Stratégie nationale de lutte contre la corruption
SOMELEC	Société mauritanienne d'électricité
SSN	Système statistique national
SWEDD	Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
SYGADE	Système de gestion et d'analyse de la dette
TAAZOUR	Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

RESUME ANALYTIQUE

La présente Note annuelle sectorielle sur la mise en œuvre (NASMO) est relative au bilan du chantier 9 « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » qui constitue l'un des trois chantiers du levier stratégique 3 « Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » de la Stratégie de Croissance accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP). Ce levier vise i) la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, ii) la cohésion sociale et l'équité, la sécurité, et le respect des droits humains, et (iii) l'efficacité de la gestion économique et financière et la capture du dividende démographique.

Le chantier 9 poursuit un objectif principal qui consiste en la création des conditions d'une gouvernance économique, financière et administrative et d'une capture optimale du dividende démographique en vue de garantir une croissance forte et un partage équitable de ses fruits.

Le bilan établi dans cette NASMO porte sur les deux premières années du Second plan d'action de la SCAPP (PA2 SCAPP 2021-2025) dans la perspective de l'établissement du premier Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) de ce plan d'action. Au-delà des actions prévues dans le PA2 SCAPP 2021-2025, la Note tient compte, naturellement, des mesures définies dans le cadre du programme électoral du Président de la République, « Taahoudaty » et qui ont été, le plus souvent, intégrées au PA2 SCAPP 2021-2022.

Principales réalisations

Au titre de l'amélioration du système de planification du développement, les activités prévues en 2021-2022 et exécutées ou lancées ont permis notamment l'élaboration et la validation du PA2 SCAPP 2021-2025 et l'actualisation du Programme d'Investissement Public (PIP) 2022-2024 ainsi que le parachèvement du processus de déclinaison de la SCAPP au niveau régional à travers l'élaboration, pour chacune des onze wilayas hors Nouakchott et Nouadhibou, d'une Stratégie régionale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP) assortie d'un programme d'investissement régional (PIPR) prioritaire sur 5 ans. Une Cellule de Coordination, Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Charghi et l'organisation d'une table ronde de mobilisation des financements de la SCRAPP de cette wilaya. De plus, une plateforme « MOUTABAA » a été mise en place pour le suivi de la SCAPP, des Objectifs de développement durable (ODD) et des SCRAPP, le renforcement des capacités sectorielles de planification et de suivi, notamment à travers la formation, la mise en place de base de données et la révision des indicateurs de suivi, et la consolidation de la concertation avec les différents PTF.

Dans le domaine du développement du système, les principales réalisations ont consisté notamment en l'adoption de la Stratégie nationale décennale de développement de la statistique (SNDDS) 2021-2030 et la mise en œuvre de son plan d'action 2021-2025, notamment à travers la transformation de l'Office National de la Statistique (ONS) en une nouvelle Agence de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE). De plus, les règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national de la statistique (CNS) ont été révisées alors qu'un groupe de travail spécialisé sur les comptes nationaux trimestriels (GTS-CNT) a été mis en place et que la disponibilité de ressources humaines qualifiées a été améliorée grâce à l'appui à la formation initiale en statistiques dispensée à l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS) de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de Nouakchott. En matière de

production statistique de qualité en réponse à la demande, plusieurs enquêtes d'envergure ont été réalisées alors que la préparation d'autres a été parachevée ou lancée et que l'analyse du suivi de la conjoncture économique a été renforcée. Parallèlement, le dispositif de suivi des prix a été modernisé et renforcé et ont été opérationnalisés un dispositif d'une enquête infra-annuelle sur les statistiques d'emploi et le marché de travail et un dispositif de production et de diffusion des comptes trimestriels. S'agissant de la valorisation des produits statistiques, il y a lieu de souligner notamment l'élaboration d'un indice national sur la pauvreté multidimensionnelle avec l'appui de l'Université d'Oxford et l'appropriation et la mise à jour du portail OPEN DATA qui regroupe tous les indicateurs relatifs à la Mauritanie et le développement d'une plateforme de gestion de la logistique du RGPH5.

En matière de capture effective du dividende démographique, en 2021-2022 les efforts déployés ont permis notamment la mobilisation continue de près de 600 leaders communautaires pour la sensibilisation en vue du changement social et comportemental en faveur d'une autonomie des femmes sur le plan décisionnel et économique, l'insertion économique de près de 6.000 femmes ou filles non scolarisées. Ces efforts ont permis aussi le maintien de plus de 70.000 élèves filles à l'école et l'ouverture de nouveaux espaces sûrs offrant ainsi à des milliers de filles et femmes des zones vulnérables dans plus de 200 localités la possibilité de disposer de connaissances et compétences de vie. Par ailleurs, les aires de stockage de plus de 450 points de prestations sanitaires ont été équipés afin d'éviter les ruptures en approvisionnement des produits de santé de la reproduction en particulier alors que la sensibilisation à l'utilisation des méthodes contraceptives a porté à plus de 61.000 le nombre de nouvelles utilisatrices de ces méthodes et que plus de 500 agents de santé ont été formés dans les écoles régionales de santé ou l'Ecole nationale supérieure des sciences de la santé (ENSSS). Parallèlement, l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) a été opérationnalisé et un plan d'action pour vulgariser les textes juridiques et les décisions de justice qui vont dans le sens de la capture du dividende démographique a été élaboré et adopté.

Relativement à la lutte efficace contre la corruption, les principales réalisations ont porté notamment sur le renforcement et la redynamisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (Cour des Comptes, CC, Inspection Générale d'Etat, IGE, et Inspection Générale des Finances, IGF), la finalisation du processus d'élaboration et de validation de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) et le renforcement du suivi de l'exécution des projets de développement à travers la mise en place d'une plateforme numérique. De même, une importante étude diagnostique sur la gouvernance en Mauritanie a été réalisée.

En matière d'amélioration du climat des affaires et de promotion du secteur privé et de l'investissement, les activités programmées et réalisées en 2021-2022 ont permis notamment la création et l'opérationnalisation de l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM) et son opérationnalisation, la digitalisation de certains services publics et le lancement du processus d'informatisation du Guichet Unique de Création d'Entreprises au sein de l'APIM ainsi que la création d'un registre de sureté mobilière. Le Conseil Supérieur de l'Investissement (CSI) est devenu opérationnel a tenu sa première réunion en septembre 2022, sous la présidence de SEM le Président de la République, alors que le cadre institutionnel et juridique du Partenariat Public-Privé (PPP) a été parachevé et que deux importants ont été lancés pour la construction d'infrastructures structurantes selon ce mode de financement.

Dans le domaine du renforcement de l'efficacité de la gestion des finances publiques, malgré le report de la programmation de plusieurs des activités majeures initialement prévues en 2021-2022 au titre des différents axes du Schéma directeur de réforme des finances publiques (SD-RFP) 2021-2025, d'importantes avancées ont été réalisées. Ainsi, en matière de rénovation des cadres budgétaire et comptable de l'Etat, un modèle de prévision budgétaire a été mis en place et a servi à la préparation de la loi de finances (LF) 2023, alors que des Cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) ont été élaborés et agrégés dans un CDMT global. Parallèlement, les référentiels ont été globalement finalisés et des avant-projets de découpage programmatique ministériels ont été élaborés, dans la perspective de la mise en place et l'adoption de l'architecture budgétaire par programme. Le cadre normatif comptable a été révisé et complété alors que le système d'information a fait l'objet d'une refonte technologique et enrichi de nouvelles fonctionnalités, que les procédures de travail ont été identifiées et analysées et que les travaux d'assainissement comptables ont démarré. En vue de mise en place de la comptabilité générale, il a été procédé à la déconcentration de la paie générale du Trésor en départements comptables ministériels (DCM) et à la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT) avec un compte d'opération dédié à la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) pour chaque payeur départemental. Par ailleurs, plusieurs réformes et actions ont permis le renforcement et l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures de l'Etat, qu'elles soient fiscales, douanières, domaniales ou foncières. Dans le domaine du renforcement de la gestion des opérations financières de l'Etat, la préservation de la viabilité de la dette publique à moyen et long terme a été favorisée, notamment à travers l'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'Etat et de la dette intérieure et l'instauration d'une gestion dynamique de la dette extérieure, via la réhabilitation et la mise à jour du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE). Dans l'optique de la préparation de la réforme du cadre de gestion du secteur des assurances, une Commission consultative des assurances (CCA) a été mise en place. S'agissant de la modernisation de l'administration des finances, on note la modernisation des procédures et des échanges, à travers l'amélioration de l'ergonomie et de la qualité des sites électroniques des administrations des finances et leur actualisation. Pour ce qui du renforcement et de l'harmonisation de la fonction de l'audit interne au MF, des guides ont été élaborés et des formations dispensées au profit du personnel de l'IGF et de la Direction de l'audit et du contrôle interne (DACI) de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). L'ensemble des processus comptables ont été documentés, une cartographie des risques comptables a été élaborée ainsi qu'un référentiel de contrôle interne comptable et la DACI s'est dotée d'une Application de Gestion de l'Audit et du Contrôle Interne (AGACI) qui permettra le pilotage des activités d'audit et de contrôle interne et un système d'archivage des travaux réalisés. L'intégration du système d'information de la gestion des finances publiques a été améliorée par le déploiement du Réseau automatisé de la chaîne de la dépense (RACHAD 2) au niveau central et déconcentré et du Système intégré de gestion locale (SIGeL) au niveau de 17 postes comptables des collectivités territoriales. De même, le Système d'information comptable ARKAM a été mis en place dans tous les postes comptables alors qu'a été réalisé l'interfaçage des systèmes d'information JIBAYA de la Direction générale des impôts (DGI) et ARKAM de la DGTCP avec le système RACHAD 2. Le Comité Technique de coordination et de suivi des réformes des finances publiques a repris ses réunions alors qu'une nouvelle application de suivi des réformes a été conçue et devrait être mise en ligne en 2023. Enfin, dans le domaine du renforcement des capacités et de la communication, un plan de

formation a été élaboré et mis en œuvre alors qu'ont été définies les bases pour la mise en place d'une académie des finances publiques.

S'agissant du secteur financier, les actions réalisées en 2021-2022 pour améliorer sa stabilité et son inclusivité ont permis notamment l'amélioration du contrôle et de la supervision bancaires à travers la mise en place et la stricte application d'un cadre réglementaire prudentiel couvrant l'ensemble des risques et vulnérabilités et la mise à jour du cadre réglementaire régissant la fonction gouvernance des entreprises au sein des banques et sa mise en application. De même, une étude diagnostique des flux de paiement a été entamée et devrait, après sa finalisation en 2023, être suivie par l'élaboration de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF), alors que le cadre juridique des services et moyens de paiement électronique a été défini et le cadre réglementaire régissant l'exercice de l'activité de transfert de fonds ou de valeurs renforcé. Par ailleurs, la mise en œuvre du Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière (PAMIF) a été accélérée, ce qui a permis d'importantes avancées dans la mise en place de systèmes de télé compensation, de règlement des gros montants en temps réel et de dépôt central de titres et dans la refonte du système d'information de la BCM. Cette accélération a également permis le renforcement de la coordination avec le Trésor et des échanges avec les opérateurs du marché monétaire et le déploiement d'un nouvel instrument islamique (SENAD) pour les opérations de politique monétaire ainsi que la mise en place d'un Marché Interbancaire du change (MIB). De plus, une plateforme d'interopérabilité destinée aux services de « mobile payment » a été installée tout comme l'interconnexion des banques et de la BCM avec la plateforme de télépaiement de la DGI et l'optimisation des interfaces des banques avec les gros facturiers (SNDE, SOMELEC, DGI, opérateurs de télécommunications, ...).

Au titre de la transformation de l'administration et l'amélioration de la performance de ses ressources humaines, les principales réalisations en 2021-2022 ont consisté notamment en la création d'un département ministériel dédié à la transformation numérique, à l'innovation et à la modernisation de l'administration et l'engagement d'un programme de réformes juridiques et réglementaires afin de favoriser l'émergence d'un marché de télécommunications concurrentiel et propice à l'investissement et d'améliorer significativement les services. De même, le système d'information et de communication de l'Administration a été modernisé alors que le dispositif « Khadamaty » a été renforcé dans une perspective d'amélioration de l'accès des citoyens aux services, y compris les services digitalisés et les paiements électroniques, et que l'application de gestion du personnel de l'Etat « El Mawarid » a été renforcée et sécurisée et 90% des dossiers des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ont été numérisés. Par ailleurs, la coordination de l'action de l'Administration a été renforcée et de plans de formation et de renforcement des capacités au profit des différentes administrations publiques ont été élaborés et mis en œuvre.

Niveau d'atteinte des objectifs du chantier

Sur les 13 indicateurs définis pour mesurer les progrès en matière de gouvernance économique, financière et administrative et de capture du dividende démographique les données au titre de 2022 sont disponibles pour 11 indicateurs. Excepté pour l'indicateur relatif au Service de la dette en proportion des exportations de biens et services, il ne sera pas évident d'atteindre en 2025 les valeurs cibles des indicateurs ODD relatifs à l'inclusion financière, au financement du budget de l'Etat sur les impôts nationaux ou à la mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable. Sur les 8 autres indicateurs non ODD,

les valeurs cibles en 2025 ne pourront être atteintes que pour les deux indicateurs relatifs respectivement au score de capacité statistique et au taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires dans les zones d'intervention du SWEDD. Pour ce dernier indicateur, la valeur cible en 2025 a été dépassée en 2022.

Financement du chantier

En termes de programmation initiale dans le cadre du PA2 SCAPP 2021-2025, l'enveloppe totale allouée au chantier est de 6.692 Millions (MRU) MRU. Pour les deux années 2021 et 2022 les ressources programmées ont été de 7.220,57 M MRU, dont 76,7% sur financement Etat, soit 36,40% du total des investissements programmés pour le levier 3, alors que les ressources exécutées ont été de 5.427,72 millions MRU, soit 32,24% du total des investissements exécutés au titre du levier. Le taux d'exécution est de 182,0% pour les ressources extérieures, du fait du surcroît de financement non initialement programmé, et de 42,8% pour le financement sur ressources propres de l'Etat.

Perspectives du chantier

Pour les années 2023-2024, les perspectives du chantier «Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » consistent en la consolidation et ou le parachèvement des différentes réformes qui concourent à :

- Améliorer le système de planification du développement, tant au niveau du Ministère de l'Economie et du Développement Durable (MEDD) qu'au niveau des différents départements sectoriels ;
- Mettre à niveau la gouvernance et les capacités du SSN afin de mieux satisfaire la demande en données statistiques grâce à une production de qualité et valoriser les produits statistiques ;
- Favoriser le changement social et comportemental pour une autonomisation de la femme en faveur de la capture du dividende démographique ;
- Adopter et mettre en œuvre la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) et renforcer la transparence de la gestion publique ;
- Améliorer le climat des affaires et promouvoir l'essor de l'investissement privé national et étranger ;
- Accélérer la mise en œuvre du Schéma directeur des réformes des finances publiques (SD-RFP) 2021-2025 afin de mettre en place un système de gestion budgétaire, comptable et financier qui prépare le passage à une Gestion axée sur les résultats (GAR), nécessaire au renforcement de la performance de l'action publique ;
- Renforcer la stabilité du système financier et développer son caractère inclusif afin qu'il puisse mieux contribuer au développement du pays, notamment à travers l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) ; et
- Transformer l'administration publique pour accroître son efficacité, notamment à travers l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'amélioration de la performance des agents publics.

Conclusions et recommandations

Afin de mieux tendre à l'atteinte des objectifs du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » tels que définis dans le PA2 SCAPP 2021-2025, les efforts doivent porter en 2023-2024 notamment sur :

- L'accélération du rythme de mise en œuvre des différentes réformes, notamment celles relatives à l'amélioration du système de planification du développement, de la gestion des finances publique et de la promotion de la transparence de l'action publique ;
- Le parachèvement des processus d'élaboration et d'adoption de la SNLCCC et de la SNIF puis leur mise en œuvre ;
- L'intensification des programmes de modernisation de l'administration publique et de renforcement des capacités de ses ressources humaines ;
- L'amélioration de la coordination de l'action gouvernementale en vue de garantir de meilleure convergence et synergie des politiques publiques ;
- La consolidation de la concertation et de la coordination avec les différents partenaires techniques et financiers du pays afin de promouvoir un meilleur alignement de leurs interventions sur les priorités du pays et une plus grande efficacité de ces interventions ;
- L'augmentation substantielle des dotations budgétaires destinées aux réformes de gouvernance et la réduction des délais de leur mobilisation effective.

I. INTRODUCTION

Le présent document constitue la première version de la Note annuelle sectorielle sur la mise en œuvre (NASMO) du Second plan d'action de la Stratégie de Croissance accélérée et de Prospérité partagée (PA2 SCAPP 2021-2025), au titre du chantier 9 « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » pour les années 2021-2022.

L'élaboration de cette NASMO, et de celles des huit autres chantiers des trois leviers de la SCAPP, constitue une étape clé du processus de préparation du premier Rapport annuel de mise en œuvre (RAMO) du PA2 SCAPP 2021-2025, lequel rapport portera sur les deux années 2021 et 2022. Ce processus comporte la validation des NASMO par les différents Comités de développement sectoriel (CDS) et leur synthétisation en un document global qui est le RAMO. Cette NASMO, comme toutes les autres, tient naturellement compte des mesures définies dans le cadre du programme électoral du Président de la République, « Taahoudaty », lesquelles mesures ont été intégrées sous forme de réformes, programmes, projets ou autres actions significatives dans le PA2 SCAPP 2021-2025.

Le chantier 9 s'inscrit dans le cadre du levier stratégique 3 « Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » qui vise i) la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie, ii) la cohésion sociale et l'équité, la sécurité, et le respect des droits humains, et (iii) l'efficacité de la gestion économique et financière et la capture du dividende démographique.

Pour l'atteinte des objectifs du levier, il a été défini un ensemble d'interventions regroupées en trois secteurs ou domaines d'actions ou chantiers : (i) Gouvernance politique, sécurité et décentralisation, (ii) Droits humains, justice et contrôle citoyen de l'action publique, et (iii) Gouvernance économique, financière administrative et capture du dividende démographique.

Le chantier 9 « Gouvernance économique, financière administrative et capture du dividende démographique » poursuit un objectif principal et huit objectifs spécifiques. L'objectif principal porte sur l'amélioration de l'efficacité de la gestion économique, financière et administrative et la capture du dividende démographique en vue d'assurer une croissance forte et inclusive et d'en répartir équitablement les fruits afin de jeter les bases d'une prospérité partagée. Les objectifs spécifiques sont :

- un système de planification du développement performant ;
- un système statistique développé, en appui à la décision ;
- une capture effective du dividende démographique ;
- une lutte efficace contre la corruption ;
- un climat des affaires amélioré et une promotion du secteur privé et de l'investissement ;
- une gestion efficiente des finances publiques ;
- un secteur financier stable et inclusif, et
- une transformation de l'administration et une amélioration de la performance de ses ressources humaines.

Pour chacun des objectifs spécifiques, plusieurs des orientations stratégiques et sur leur base le chantier a été architecturé autour de huit interventions majeures : (i) Performance du Système de Planification du développement, (ii) Développement de la Statistique, en aide à la décision, (iii) Capture effective du dividende démographique, (iv) Lutte efficace contre la corruption, (v) Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement, (vi) Gestion efficiente des finances publiques, (vii) Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances, et (viii) Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines.

Conformément au plan standardisé des NASMO, la présente note est structurée autour d'un résumé exécutif, une introduction et cinq parties. La première partie rappelle les principales réalisations du chantier 8 en 2021-2022 alors que la deuxième apprécie le niveau d'atteinte des objectifs du chantier et que la troisième traite de son financement. La quatrième partie présente brièvement les perspectives du chantier sur les années restantes du PA2 SCAPP 2021-2025 tandis que la cinquième partie tire quelques enseignements de la mise en œuvre en 2021-2022 des interventions programmées au titre du chantier et en infère des recommandations pour améliorer cette mise en œuvre sur la période restante du plan d'action actuel et pour le troisième plan d'action qui portera sur la période 2026-2030.

II. PRINCIPALES REALISATIONS AU NIVEAU DU CHANTIER EN 2021-2022

II.1 INTERVENTION : PERFORMANCE DU SYSTEME DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

II.1.1 Objectif de l'intervention

Cette intervention a pour objectif d'améliorer la conception et la convergence de la mise en œuvre des politiques, le pilotage et l'efficacité des projets et programmes de développement ainsi que la communication en informant sur les progrès dans la réalisation des objectifs poursuivis, en appuyant la prise de décision (opérationnelle et stratégique) et en permettant de s'assurer de la redevabilité de toutes les parties prenantes dans le processus de mise en œuvre des politiques publiques.

II.1.2 Principales réalisations en 2021-2022

En 2021-2022, les principales avancées en matière d'amélioration de la performance du système de planification du développement ont consisté notamment en :

- L'élaboration et la validation du PA2 SCAPP 2021-2025 et l'actualisation du Programme d'Investissement Public (PIP) 2022- 2024 ;
- Le parachèvement du processus de déclinaison de la SCAPP au niveau régional à travers l'élaboration, pour chacune des onze wilayas hors Nouakchott et Nouadhibou, d'une Stratégie régionale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP). Chaque .SCRAPP constitue une véritable stratégie de développement régional adossée à un diagnostic, établi dans le cadre d'un processus participatif qui a mobilisé l'ensemble des acteurs concernés, et assortie d'un programme d'investissement régional (PIPR) prioritaire sur 5 ans ;
- La mise en place d'une Cellule de Coordination, Suivi-Evaluation des Projets et Programmes de Développement du Hodh Charghi et l'organisation d'une table ronde de mobilisation des financements de la SCRAPP de cette wilaya du Hodh Charghi. Le cumul des engagements de financement exprimés par les partenaires techniques et financiers (PTF) au cours de cette table ronde a été de 118 Millions US Dollars, soit 3 Milliards (Mrd) MRU, pour financer le PIPR 2022-2025 qui est constitué d'un portefeuille de 29 projets d'un coût total de 4,2 Mrd MRU ;
- La mise en place d'une plateforme « MOUTABAA » pour le suivi de la SCAPP, des Objectifs de développement durable (ODD) et des SCRAPP ;
- Le renforcement des capacités sectorielles de planification et de suivi, notamment à travers la formation, la mise en place de base de données et la révision des indicateurs de suivi ;
- La consolidation de la concertation avec les différents PTF afin d'assurer un meilleur alignement de leurs appuis aux priorités du PA2 SCAPP 2021-2025 et d'améliorer la planification et le suivi-évaluation des programmes et projets financés sur ressources extérieures. Dans ce cadre, les Documents de programme pays (CPD) 2024-2025 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PND), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et de Fonds des Nations Unies pour la Population

(FNUAP) ont été élaborés et seront soumis aux conseils d'administration de ces agences onusiennes en septembre 2023 en vue de leur approbation formelle. Par ailleurs, les Plans de travail annuel (PTA) des différentes agences du Système des Nations Unies (ASNU) ont été régulièrement finalisés et validés lors d'ateliers de planification ;

→ La redynamisation du Conseil National du Développement de la Nutrition (CNDN) à travers l'adoption du décret 2022- 029/PM/MAEPSP abrogeant et remplaçant le décret 2010 – 210 du 14 octobre 2010 portant création et fonctionnement du Conseil National du Développement de la Nutrition.

Il convient de noter également que le décret n° 028-2021 du 03 Mars 2021 fixant les attributions du Ministre des Affaires Économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP) et l'organisation de l'administration centrale de son département, rationalise l'organisation du ministère afin de lui permettre de mieux assumer les différentes fonctions relatives à la planification du développement. Par ailleurs, la Cellule de suivi de l'exécution des priorités stratégiques (CSEPS), relevant du Secrétariat général de la Présidence de la République, et la Direction générale de la coordination de l'action gouvernementale (DGCAG) relevant du Secrétariat général du Gouvernement, ont renforcé leurs mécanismes de coordination avec les départements sectoriels.

II.2 INTERVENTION : DÉVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE, EN AIDE À LA DÉCISION

II.2.1 Objectif de l'intervention

L'objectif de l'intervention est de développer le système statistique national (SSN) afin qu'il puisse fournir des informations, notamment statistiques, et des analyses fiables permettant d'orienter les décisions de politique économique et sociale et d'assurer le suivi et l'évaluation réguliers des politiques publiques.

II.2.2 Principales réalisations en 2021-2022

L'adoption, en septembre 2021, de la Stratégie nationale décennale de développement de la statistique (SNDDS) 2021-2030 constitue une réalisation majeure au titre du développement du SSN. En effet, la SNDDS a été élaborée sur la base d'un bilan participatif et sans complaisance de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2016-2020 et d'une analyse diagnostique générale du SSN.

La SNDDS définit trois orientations ou objectifs stratégiques qui sont (i) mettre à niveau la gouvernance et les capacités du SSN, (ii) satisfaire la demande en données statistiques grâce à une production de qualité, et (iii) valoriser les produits statistiques. Pour chacun de ces objectifs stratégiques, le plan d'action 2021-2025 de la SNDDS définit trois objectifs opérationnels et des résultats attendus et précise les activités à réaliser pour les atteindre.

En 2021-2022, la mise en œuvre du plan d'action 2021-2025 de la SNDDS a permis d'importantes réalisations sur la voie de l'atteinte des trois objectifs stratégiques. Ainsi, en matière de mise à niveau de la gouvernance et des capacités du SSN, les principales réalisations ont consisté notamment en :

- La transformation de l'organe central du SSN, l'Office National de la Statistique (ONS), en une nouvelle Agence de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), par le décret n° 2021-027/PM/MAEPSP/MF en date du 25 février 2021. Cette transformation, couplée à la signature de la lettre de mission définissant le cadre d'évaluation des performances de l'ANSADE et à la nomination des membres de son Comité scientifique, constitue le point de départ d'un nouveau processus de réforme de la statistique en Mauritanie ;
- La révision, par le décret n° 2022-122/PM/MAEPSP/MF en date du 18 août 2022, des règles d'organisation et de fonctionnement du Conseil national de la statistique (CNS) ;
- La mise en place, par arrêté ministériel, d'un groupe de travail spécialisé sur les comptes nationaux trimestriels (GTS-CNT) en vue d'assurer une meilleure coordination avec les partenaires sectoriels de l'ANSADE ;
- L'amélioration de la disponibilité de ressources humaines qualifiées grâce à l'appui à la formation initiale en statistiques dispensée à l'Institut Supérieur des Métiers de la Statistique (ISMS) de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de Nouakchott. La première promotion de l'ISMS, composée de 26 étudiants, est sortie en juin 2022.

Dans le domaine de la production statistique de qualité en réponse à la demande, les principales réalisations ont résidé notamment en :

- L'élaboration d'une méthodologie pour la mise en place d'un répertoire des entreprises modernes pour servir de base des opérations de collecte auprès des entreprises ;
- Le renforcement de l'analyse et du suivi de conjoncture économique (bulletins de conjonctures, notes de conjonctures, notes trimestrielles du commerce extérieur, Indice des prix à la consommation, Indice du coût de la construction) ;
- La modernisation et le renforcement du dispositif de suivi des prix (à la consommation, prix du demi-gros, matériaux de construction) ;
- L'opérationnalisation d'un dispositif d'une enquête infra-annuelle sur les statistiques d'emploi et le marché de travail et d'un dispositif de production et de diffusion des comptes trimestriels ;
- La réalisation de la cartographie pilote et censitaire et des travaux préparatifs du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5) et du Recensement pilote ;
- La finalisation des documents techniques du RGPH-5 (document du projet, méthodologie générale, manuel des opérations, manuels des agents recenseurs, manuels du personnel de terrain, questionnaires, etc.
- La publication des rapports de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) 2019, l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2019-2021, l'Enquête par Grappes à Indicateurs Multiples (MICS) 2020 ; et
- La réalisation de l'Enquête sur les indicateurs de prestations de service de l'éducation en Mauritanie (SDI 2022) en appui au Ministère de l'éducation.

S'agissant de la valorisation des produits statistiques, les principales réalisations en 2021-2022 ont consisté notamment en :

- La réalisation d'une étude approfondie relative aux « Déterminants du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans » et de « l'Etude Santé, Nutrition et Pauvreté en Mauritanie » avec l'appui de l'UNICEF et la participation des étudiants de l'ISMS de l'ESP ;
- L'élaboration d'un indice national sur la pauvreté multidimensionnelle avec l'appui de l'Université d'Oxford ;
- L'appropriation et la mise à jour du portail OPEN DATA qui regroupe tous les indicateurs relatifs à la Mauritanie ; et
- Le développement d'une plateforme de gestion de la logistique du RGPH5 (recrutement, gestion administrative, gestions financière, gestion du matériel, gestion des contrats et des états de paiements).

II.3 INTERVENTION : CAPTURE EFFECTIVE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

II.3.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif général de cette intervention, mise en œuvre notamment dans le cadre du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD), est d'œuvrer à accélérer la transition démographique et la coordination des politiques socioéconomiques en faveur de la capture du dividende démographique, à travers le changement social et comportemental pour une autonomisation de la femme en faveur de la capture du dividende démographique. L'objectif spécifique est d'améliorer le niveau d'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur permettre d'accéder plus facilement aux services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans six wilayas du pays, et d'accroître la génération et le partage des connaissances, des capacités et de la coordination régionale.

II.3.2 Principales réalisations en 2021-2022

En matière de génération de la demande sur les produits de santé reproductive et d'amélioration de l'autonomisation des femmes et adolescentes, les principales réalisations en 2021-2022 ont consisté notamment en :

- La mobilisation continue de près de 600 leaders communautaires, en majorité des leaders religieux, pour la sensibilisation en vue du changement social et comportemental en faveur d'une autonomie des femmes sur le plan décisionnel et économique ;
- L'insertion économique de près de 6.000 femmes ou filles non scolarisées à travers une combinaison d'interventions comprenant la mise en place de plateformes multifonctionnelles, la formation en entrepreneuriat, le financement pour la mise en œuvre d'une activité génératrice de revenus (AGR) notamment pour valoriser les produits locaux, à travers des Groupements d'intérêt économique (GIE) et les femmes entrepreneures ;
- L'appui au maintien de plus de 70 000 élèves filles à l'école, à travers le bénéfice d'au moins une intervention (bourses, transport, cours de soutien, brochures, ...) ; et
- L'ouverture de nouveaux espaces surs dans plusieurs localités, permettant ainsi à plusieurs milliers de filles et femmes des zones vulnérables dans plus de 200 localités de disposer de connaissances et de compétences de vie.

Dans le domaine de l'amélioration de l'accès aux produits de santé reproductive et aux ressources humaines de qualité, les activités réalisées en 2022 ont permis notamment :

- L'équipement des aires de stockage de plus 450 points de prestations sanitaires afin d'éviter les ruptures en approvisionnement des produits de santé de la reproduction en particulier ;
- L'intensification de la sensibilisation à l'utilisation des méthodes contraceptives portant ainsi le nombre de nouvelles utilisatrices de ces méthodes dans la zone d'intervention du Projet SWEDD à plus 61.000 ; et
- La formation de plus de 500 agents de santé dans les écoles régionales de santé ou l'Ecole nationale supérieure des sciences de la santé (ENSSS).

S'agissant du renforcement de l'engagement politique pour le dividende démographique, les principales réalisations en 2021-2022 consistent notamment en :

- la formalisation et l'opérationnalisation de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) qui, combinée aux activités menées pour la production d'évidences sur la situation du dividende démographique, a permis de porter le nombre de publication à 19 ; et
- L'élaboration et l'adoption d'un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2023 pour vulgariser les textes juridiques et les décisions de justice qui vont dans le sens de la capture du dividende démographique.

II.4 INTERVENTION : LUTTE EFFICACE CONTRE LA CORRUPTION

II.4.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de renforcer les dispositifs de prévention, de constatation et de répression de toutes les formes de corruption et de promouvoir la transparence dans la gestion publique. Il s'agit, comme souligné par le Président de la République dans son discours du 28 novembre 2021, de faire de la lutte contre la corruption « un travail institutionnel efficace, par lequel les ressources de l'État sont préservées et les corrupteurs sanctionnés conformément aux textes en vigueur ».

II.4.2 Principales réalisations en 2021-2022

En 2021-2022, les principales réalisations en matière de renforcement de l'efficacité de la lutte contre la corruption ont porté particulièrement sur :

- Le renforcement et la redynamisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques notamment à travers (i) l'adoption du décret n° 2022-107 du 15 juillet 2022 portant application de loi organique n° 2018-032 du 20 juillet 2018 relative à la Cour des comptes (CC), (ii) le rattachement de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) par le décret n° 018-2022 du 10 février 2022 à la Présidence de la République, et (ii)

- l'augmentation sensible des ressources humaines et matérielles allouées à l'IGE, à la CC et à l'Inspection générale des finances (IGF) ;
- L'intensification des activités de surveillance et de contrôle de la CC, de l'IGF et de l'IGE et la redynamisation des structures de contrôle au sein des départements ministériels et institutions publiques ; et
- La finalisation du processus d'élaboration et de validation de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC) à l'horizon 2030 ;
- Le renforcement du suivi de l'exécution des projets de développement à travers la mise en place d'une plateforme numérique ; et
- La réalisation, par les services du FMI et à la demande du gouvernement mauritanien, d'étude diagnostique sur la gouvernance en Mauritanie.

Ces différentes réalisations ont permis une amélioration du classement du pays selon l'Indice de perception de la corruption (IPC), élaboré et publié par Transparency International. En effet, la Mauritanie est passée de 147^{ème} sur 187 pays en 2020 à 130^{ème} sur 180 pays en 2022.

II.5 INTERVENTION : AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ ET DE L'INVESTISSEMENT

II.5.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de créer, à travers un ensemble cohérent de réformes, un climat des affaires qui favorise l'attraction des investissements directs étrangers (IDE) et de promouvoir l'essor de l'initiative privée nationale afin de faire du secteur privé un véritable moteur de la croissance économique.

II.5.2 Principales réalisations en 2021-2022

Au cours des deux années 2021 et 2022, les principales réalisations en matière d'amélioration du climat des affaires et de promotion du secteur privé ont consisté notamment en :

- La création, par le décret n° 2021-017 du 08 février 2021 l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM) et son opérationnalisation. Entre janvier 2021 et octobre 2022, les agréments au Code des investissements instruits par l'APIM ont porté sur des projets privés cumulant un investissement déclaré de près de 16,5 Mrd MRU et devant créer 4.291 emplois directs et 8.458 emplois indirects dans les principaux secteurs porteurs (agriculture et agro-industrie, élevage, pêche, tourisme et hôtellerie et industrie manufacturière) ;
- La digitalisation de certains services publics et le lancement du processus d'informatisation du Guichet Unique de Création d'Entreprises au sein de l'APIM. En 2021-2022, ce guichet a enregistré 9.309 créations d'entreprises ;
- La création d'un registre de sureté mobilière ;
- L'opérationnalisation du Conseil Supérieur de l'Investissement (CSI) institué par décret présidentiel du 07 février 2020 et la tenue de sa première réunion en septembre 2022, sous la présidence de SEM le Président de la République ;

- Le parachèvement du cadre institutionnel et juridique du Partenariat Public-Privé (PPP) par l'adoption des textes d'application de la loi n°2017-006 du 01 février 2017, modifiée par la loi n°2021-006 du 19 février 2021, relative au PPP ; et
- La promotion du PPP comme mode de financement des investissements structurants, notamment dans le secteur des infrastructures. Dans ce cadre, deux appels d'offres ont été lancés pour des projets d'autoroute à péages reliant les villes de Nouakchott et Boutilimit, et de construction de deux pôles administratifs à Nouakchott.

II.6 INTERVENTION : GESTION EFFICIENTE DES FINANCES PUBLIQUES

II.6.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est d'améliorer le système de gestion budgétaire, comptable et financier afin qu'il réponde mieux aux impératifs de développement du pays en garantissant davantage l'efficacité et l'efficience des finances publiques et en préparant le passage à une Gestion axée sur les résultats (GAR), nécessaire au renforcement de la performance de l'action publique. A cet effet, un deuxième Schéma directeur des réformes des finances publiques (SD-RFP) couvrant la période 2021-2025 a été adopté. Il tient compte des réformes consacrées par la loi organique n°2018-039 du 09 octobre 2018 abrogeant et remplaçant la loi n°78-011 du 19 janvier 1978, portant loi organique relative aux lois de finances (LOLF). Le SD-RFP 2021-2025 tient également compte des enseignements tirés de la mise en œuvre du Schéma directeur de réforme du système de gestion des finances publiques (SD-RGFP) 2012-2016 et des conclusions et recommandations de l'Evaluation de la gestion des finances publiques (PEFA) et de l'Evaluation de la gestion des investissements publics (PIMA), réalisées respectivement en 2019 et en 2020 par les services du FMI, à la demande du Gouvernement mauritanien.

Le SD-RFP 2021-2025 a pour objectif global d'établir un système de gestion des finances publiques performant, conforme aux standards internationaux permettant de mettre en œuvre, à la fois, les objectifs stratégiques de la SCAPP et le programme prioritaire du Gouvernement. Cet objectif global est décliné en dix objectifs stratégiques spécifiques des réformes pour la réalisation desquels sont définis huit axes de réformes, déclinés chacun en plusieurs activités, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Objectifs stratégiques spécifiques et axes de réformes du SD-RFP 2021-2025

Objectifs stratégiques spécifiques	Axes de réformes
Renforcer la gouvernance et l'efficacité de la gestion des finances publiques	Axe A : La rénovation des cadres budgétaire et comptable de l'Etat
Optimiser la mobilisation et le rendement des recettes de l'Etat	Axe B : La mobilisation des recettes publiques et politique fiscale
Instaurer la justice fiscale et renforcer le consentement à l'impôt	
Assurer la viabilité de la dette et maîtriser les risques financiers	Axe C : La gestion des opérations financières de l'Etat et des opérateurs
Instaurer une administration des finances moderne et efficace	Axe D : La modernisation de l'administration des finances

Professionaliser les missions et les activités d'audit et de contrôle interne	Axe E : L'audit et le contrôle interne au sein du Ministère des Finances (MF)
Intégrer les systèmes d'information des gestions des finances publiques	Axe F : Système d'information de la gestion des finances publiques
Réussir le pilotage et la coordination de la mise en œuvre des réformes	Axe G : Coordination et suivi des réformes
Former une masse critique de cadres capables de porter les réformes des finances publiques et les mettre en œuvre	Axe H : Renforcement des capacités et communication
Rendre la réforme plus visible et réduire les résistances aux changements	

II.6.2 Principales réalisations en 2021-2022

Malgré le report de la programmation de plusieurs des activités majeures initialement prévues en 2021-2022 au titre de chacun des axes du SD-RFP, les actions entreprises ont permis certaines avancées, parfois assez importantes. Ainsi, en matière de rénovation des cadres budgétaire et comptable de l'Etat, d'importantes réalisations ont été obtenues sur la voie de l'amélioration de la fiabilité, de l'efficacité et de la transparence du budget en vue de hisser les finances publiques au niveau des standards internationaux. Ces réalisations ont consisté notamment en :

- La mise en place d'un modèle de prévision budgétaire qui a servi à la préparation de la loi de finances (LF) 2023 ;
- la mise en place, par arrêté, d'un comité de cadrage, qui comprend tous les intervenants dans le cadre macroéconomique et budgétaire ;
- La formation des cadres du MF sur le cadrage macro-budgétaire, le lancement de la formation sur l'outil de prévision R avec l'outil automatisé permettant l'élaboration des Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et leur agrégation dans un CDMT global ;
- L'élaboration, en 2021, d'un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) qui n'a finalement pas servi à la préparation de la LF 2022 ;
- La préparation en 2022 d'un Document de programmation budgétaire à moyen terme (DPBMT) qui, du fait des délais de finalisation, n'a pu être adopté en Conseil des ministres mais qui a défini des enveloppes budgétaires ministérielles indicatives qui ont été transmises par la lettre circulaire de préparation de la LF 2023 et ont servi de support aux arbitrages budgétaires ;
- Dans la perspective de la mise en place et l'adoption de l'architecture budgétaire par programme, les référentiels en la matière ont été globalement finalisés et des avant-projets de découpage programmatique ministériels ont été élaborés pour 18 Ministères. Toutefois, ces référentiels et avant-projets n'ont pas fait l'objet d'une validation formelle par un texte réglementaire. De même, les manuels et documents didactiques pour la préparation des programmes ainsi que les Projets Annuels de Performances (PAP) et Rapports Annuels de Performances (RAP) ont été élaborés ;
- Le cadre normatif comptable a été révisé et complété, alors que le système d'information en cours de test a fait l'objet d'une refonte technologique et enrichi de nouvelles

fonctionnalités, que les procédures de travail ont été identifiées et analysées, et que les travaux d'assainissement comptables ont démarré ;

- La déconcentration de la paierie générale du Trésor en départements comptables ministériels (DCM) et la mise en place du Compte unique du Trésor (CUT) avec un compte d'opération dédié à la BCM pour chaque payeur départemental, dans une perspective de mise en place de la comptabilité générale.

Dans le domaine du renforcement et de l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures de l'Etat, les actions entreprises en 2021-2022 ont permis notamment :

- Le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers (i) la mise en application de l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP) ;
- L'amélioration de la mobilisation des recettes douanières grâce à la rénovation du cadre juridique et réglementaire, à la mise en œuvre du processus de mise en place et d'opérationnalisation des structures chargées du règlement des litiges et à l'institutionnalisation du code d'Ethique des Douanes ;
- La consolidation de la mobilisation des recettes domaniales et foncières de l'Etat, notamment à travers la conception des outils et de la méthodologie pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine immobilier et mobilier de l'Etat et la formation et le perfectionnement des cadres sur les techniques d'inventaire et sur les outils mis en place à Nouakchott à titre de zone pilote ;
- La mise en œuvre des diligences du recouvrement forcé rapides et adaptées en vue du renforcement de la mobilisation des ressources non fiscales.

S'agissant du renforcement de la gestion des opérations financières de l'Etat, la mise en œuvre du SD-RFP en 2021-2022 a permis les principales réalisations suivantes :

- La préservation de la viabilité de la dette publique viable à moyen et long terme, notamment à travers l'amélioration de la gestion de la trésorerie de l'Etat et de la dette intérieure, grâce à la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT) dans sa version complète et couvrant tous les postes comptables déconcentrés, à la diversification des outils de gestion de la trésorerie et à la mise en place Le comité consultatif d'investissement relatif au FNRH. Cette préservation sera également favorisée par l'instauration d'une gestion dynamique de la dette extérieure, via la réhabilitation et mise à jour du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), l'élaboration, en cours, d'une stratégie de gestion de la dette extérieure et la redynamisation de son cadre institutionnel de coordination ;
- La mise en place de la Commission consultative des assurances (CCA), dans la perspective de l'optique de la réforme du cadre de gestion du secteur des assurances.

Pour ce qui est de la modernisation de l'administration des finances, les seules actions entreprises en 2021-2022 ont porté sur la modernisation des procédures et des échanges, à travers l'amélioration de l'ergonomie et de la qualité des sites électroniques des administrations des finances et leur actualisation.

En matière de renforcement et d'harmonisation de la fonction de l'audit interne au MF, des guides ont été élaborés et des formations dispensées au profit du personnel de l'IGF et de la

Direction de l'audit et du contrôle interne (DACI) de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique (DGTCP). Parallèlement, le renforcement du contrôle interne comptable s'est traduit notamment par la documentation de l'ensemble des processus comptables, l'élaboration d'une cartographie des risques comptables et leur hiérarchisation et la conception d'un référentiel de contrôle interne comptable. De même, la DACI s'est dotée d'une Application de Gestion de l'Audit et du Contrôle Interne (AGACI) qui permettra le pilotage des activités d'audit et de contrôle interne et un système d'archivage des travaux réalisés.

L'axe relatif à l'intégration du système d'information de la gestion des finances publiques n'a pas connu d'évolution significative en 2022 alors que la mise en œuvre du SD-RFP en 2021 a permis notamment :

- Le déploiement du Système de gestion de la dépense appelé Réseau automatisé de la chaîne de la dépense (RACHAD 2) au niveau central et déconcentré, permettant ainsi une meilleure intégration de tous les acteurs intervenants dans la chaîne d'exécution de la dépense publique, et du Système intégré de gestion local (SIGeL) au niveau de 17 postes comptables des collectivités territoriales ;
- La généralisation de la mise en place du Système d'information comptable ARKAM à tous les postes comptables, après une phase test en septembre 2021 et l'implémentation au niveau central et dans les départements comptables ministériels en janvier 2022. Les établissements publics à caractère administratif (EPA) ont également été dotés d'un logiciel comptable en 2021 dont les tests sont en cours de réalisation.
- L'interfaçage des systèmes d'information JIBAYA de la Direction générale des impôts (DGI) et ARKAM de la DGTCP avec le système RACHAD 2.

S'agissant de la coordination et du suivi des réformes, les réunions du Comité Technique de coordination et de suivi des réformes des finances publiques, ont repris en 2021 après une période de léthargie due à la pandémie du Covid-19. L'une de ces réunions a été présidée par le Ministre des Finances. Par ailleurs, une nouvelle application de suivi des réformes et en phase de test ; elle permettra dès sa mise en ligne prévue en 2023, le suivi et la mise à jour directe par les différents intervenants.

Enfin, dans le domaine du renforcement des capacités et de la communication, en 2021 un recensement exhaustif des besoins en formation de l'ensemble des agents du MF a permis l'élaboration d'un plan de formation qui a été mis en œuvre en collaboration avec les partenaires techniques qui appuient les réformes ainsi que l'ensemble des intervenants dans la sphère des finances publiques. Par ailleurs, ont été définies les bases pour la mise en place d'une académie des finances publiques qui permettra la mise en œuvre des plans de formations continus et ponctuels, et l'appropriation de ses activités et leurs adaptations aux besoins et spécificités locales. Parallèlement, le MF a accompagné les mutations organisationnelles et les évolutions procédurales par la mise à jour de manuels de procédure et de fiches de postes.

II.7 INTERVENTION : PROMOTION D'UN SECTEUR FINANCIER STABLE ET INCLUSIF, Y COMPRIS LES ASSURANCES

II.7.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de cette intervention est de raffermir la stabilité du système financier et accroître son caractère inclusif afin qu'il puisse mieux contribuer au développement du pays.

II.7.2 Principales réalisations en 2021-2022

Les activités mises en œuvre en 2021-2022 ont permis :

- L'amélioration du contrôle et de la supervision bancaires afin de renforcer la solidité financière et la résilience des établissements de crédit et consolider la stabilité du système financier, notamment à travers la mise en place et à la stricte application d'un cadre réglementaire prudentiel couvrant l'ensemble des risques et vulnérabilités et la mise à jour du cadre réglementaire régissant la fonction gouvernance des entreprises au sein des banques et sa mise en application ;
- L'enclenchement du processus de mise en place du cadre réglementaire et de supervision spécifique aux sociétés d'assurance, à la Poste et à la Caisse des dépôts et de développement (CDD) ;
- Le lancement de l'étude diagnostique des flux de paiement en Mauritanie, étude qui sera finalisée en 2023 et suivie par l'élaboration de la Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) dont la structure de gouvernance a été mise en place. La SNIF sera accompagnée d'une stratégie de paiement numérique et d'une stratégie d'éducation financière dont le processus d'élaboration a été lancé ;
- La promulgation d'une loi relative aux services et moyens de paiement électronique et l'adoption de ses textes d'application ainsi que le renforcement du cadre réglementaire régissant l'exercice de l'activité de transfert de fonds ou de valeurs ;
- L'accélération de la mise en œuvre du Projet d'appui à la modernisation de l'infrastructure financière (PAMIF), ce qui a permis des avancées importantes dans la mise en place de systèmes de (i) télé compensation, (ii) règlement des gros montants en temps réel, et (iii) dépositaire central de titres qui devraient être opérationnels dès 2023 et la refonte du système d'information de la BCM qui sera parachevée en 2023 ;
- Le renforcement de la coordination avec le Trésor et des échanges avec les opérateurs du marché monétaire et le déploiement d'un nouvel instrument islamique (SENAD) pour les opérations de politique monétaire ainsi que la mise en place d'un Marché Interbancaire du change (MIB) ;
- L'installation d'une plateforme d'interopérabilité destinée aux services de « mobile payment » offerts par les banques, l'interconnexion des banques et de la BCM avec la plateforme de télépaiement de la DGI et l'optimisation des interfaces des banques avec les gros facturiers (SNDE, SOMELEC, DGI, opérateurs de télécommunications, ...) ;

II.8 INTERVENTION : TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION ET AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE SES RESSOURCES HUMAINES

II.8.1 Objectifs de l'intervention

L'objectif de l'intervention est d'accroître l'efficacité de l'administration publique afin d'en faire un véritable moteur du progrès économique et social, à travers l'utilisation optimale des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le renforcement des capacités.

II.8.2 Principales réalisations en 2021-2022

Les actions réalisées en 2021-2022 ont permis notamment :

- La création d'un département ministériel dédié à la transformation numérique, à l'innovation et à la modernisation de l'administration ;
- L'engagement d'un programme de réformes juridiques et réglementaires afin de favoriser l'émergence d'un marché de télécommunications concurrentiel et propice à l'investissement et d'améliorer significativement les services. Dans ce cadre, on note (i) la création de l'Autorité de protection des données à caractère personnel, (ii) le lancement des travaux de mise en place d'un système de digitalisation des services publics, (iii) l'acquisition de licences pour les postes de travail et les serveurs de l'Administration et le déploiement de l'environnement de travail numérique, et (iv) l'acquisition d'un système de visioconférence et la mise en place d'une salle d'hébergement des applications d'e-Gouvernance ;
- La modernisation du système d'information et de communication, notamment à travers la rénovation des réseaux informatiques et électriques au niveau central, du système informatique, et du système de communication ;
- Le renforcement du système « Khadamaty » dans une perspective d'amélioration de l'accès des citoyens aux services, y compris les services digitalisés et les paiements électroniques, de dématérialisation des correspondances administratives et de réduction des délais ;
- L'amélioration et la sécurisation de l'application de gestion du personnel de l'Etat « El Mawarid », la numérisation de 90% des dossiers des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat, la finalisation de la réorganisation des archives de l'administration publique, l'assainissement du fichier du Personnel Non Permanent et la préparation des projets de textes portant régularisation de la situation administrative de ce personnel ;
- Le renforcement de la coordination de l'action de l'administration et l'élaboration et la mise en œuvre de plans de formation et de renforcement des capacités au profit des différentes administrations publiques.

III. NIVEAU D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DU CHANTIER

Le cadre logique du PA2 SCAPP 2021-2025 identifie treize (13) indicateurs pour la mesure du degré d'atteinte des différents objectifs des trois interventions du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique ».

Tableau 2 : Evolution des indicateurs du Chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique »

Nature de l'ODD relatif à l'indicateur	Intitulé de l'indicateur	Valeur / donnée de référence	Année de référence	Source de la valeur de référence	Valeur cible / Objectif	Valeur en fin 2022
ODD 8.10.1a	1. Nombre de succursales de banques commerciales pour 100 000 adultes	15	2019	BCM	25	12
ODD 8.10.2	2. Proportion d'adultes (15 ans ou plus) possédant un compte dans une banque ou dans une autre institution financière ou faisant appel à des services monétaires mobiles	38%	2020	BCM	50%	59,7%
ODD 17.1.2	3. Proportion du budget national financé par les impôts nationaux	57,68%	2020	MF	68%	56,65%
ODD 17.4.1	4. Service de la dette en proportion des exportations de biens et services	10,93%	2020	BCM/MF	7%	7,5%
ODD 17.14	5. Mise en place de mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable	Non	2020	MEDD	Oui	Non
Non ODD	6. Score CPI	29/100	2020	Transparency International	40/100	30/100
Non ODD	7. Score de compétitivité	40,9	2019	World Economic Forum	60	
Non ODD	8. Indicateur Doing Business	51,1	2020	Banque mondiale		
Non ODD	9. Nombre de services reposant sur l'identité numérique	0	2020	MTNIMA	20	0
Non ODD	10. Nombre de services en ligne transactionnels	0	2020		110	0
Non ODD	11. Score de capacité statistique	57,8	?	Paris 21	65	61,1
Non ODD	12. Score Ouverture des données (Open Data Inventory - ODIN)	34	?	Open Data Watch	40	34
Non ODD	13. Taux de rétention scolaire des adolescentes inscrites dans les écoles secondaires dans les zones d'intervention du SWEDD	70%	?	Projet SWEDD	95%	96,1%

Source : Administrations concernées et sites électroniques

Il ressort de ce tableau que les valeurs cibles en 2025 ()

IV. FINANCEMENT DU CHANTIER

Le PA2 SCAPP 2021-2025 évalue à 6.692 millions MRU les ressources nécessaires pour le financement des projets du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique », soit 60,67% de l'enveloppe globale du Levier Stratégique 3 « Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions » et 1,35% de l'enveloppe totale du PA2 2021-2025.

Les données fournies par la Direction Générale des Financements, des Investissements Publics et de la Coopération Economique (DGFIPCE) du Ministère des Affaires économiques et du Développement durable (MAEDD), l'enveloppe totale allouée au financement du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » en 2021-2022 a été de XXXX Millions MRU en programmation et XXXX Millions MRU en exécution. Ces montants représentent respectivement ZZ% et YY% du total des investissements programmés et exécutés pour le levier 3. Les tableaux ci-dessus présentent la répartition de cette enveloppe entre interventions et selon la source de financement.

Tableau 3 : Financement de l'intervention " Performance du Système de Planification du développement " selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Ce tableau fait ressortir que pour l'intervention « Performance du Système de Planification du développement » les ressources programmées sur financement de l'Etat pour les deux années 2021 & 2022 représentent ww% de l'enveloppe totale prévue pour l'intervention dans le PA2 SCAPP 2021-2025 alors que leur taux d'exécution a été de yy%.

Tableau 4 : Financement de l'intervention "Développement de la Statistique, en aide à la décision" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Il découle de ce tableau que l'intervention « Développement de la Statistique, en aide à la décision » a bénéficié, en termes de programmation, de XX M MRU en 2021-2022, soit XX% de l'enveloppe totale programmée pour 2021-2025, dont 92,65% sur financement de l'Etat mauritanien et XX% sur ressources extérieures. En termes d'exécution, le taux global a été de XX%.

Tableau 5 : Financement de l'intervention "Capture effective du dividende démographique" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Ce tableau montre que l'enveloppe globale initialement destinée à l'intervention « Capture effective du dividende démographique » a été, en terme de programmation dans le PA2 SCAPP 2021-2025, de XX M UM dont xx% sur financement extérieur. Le taux d'exécution a été de xx%.

Tableau 6 : Financement de l'intervention " Lutte efficace contre la corruption" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Commentaire

Tableau 7 : Financement de l'intervention "Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Commentaire

Tableau 8 : Financement de l'intervention " Gestion efficace des finances publiques" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Commentaire

Tableau 9 : Financement de l'intervention " Gestion efficace des finances publiques" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Tableau 10 : Financement de l'intervention " Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Commentaire

Tableau 11: Financement de l'intervention" Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines" selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
Financement extérieur				-	-	-	-
Financement Etat							
Financement total							

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Commentaire

Le tableau ci-dessous récapitule le financement du chantier en 2021-2022 selon les sources.

Tableau 12 : Répartition du financement du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » selon la source en 2021-2022 (en M MRU)

Source de financement	Coût total 2021-2025	2021		2022		Total 2021-2022	
		Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°	Programmat°	Exécut°
<i>Total Financement extérieur</i>							
<i>Total Financement Etat</i>							
Financement total	2,743.30	307.40	310.06	422.56	577.82	729.96	887.88

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Ainsi, l'intervention a bénéficié, en termes de programmation initiale dans le cadre du PA2 SCAPP 2021-2025 d'une enveloppe totale M MRU dont xx% sur ressources propres de l'Etat mauritanien. Pour les deux années 2021 et 2022 les ressources programmées ont été de xxxx M MRU et leur taux d'exécution a été de xx%.

V. PERSPECTIVES DU CHANTIER

Pour les années 2023-2024, les perspectives du chantier consistent en l'intensification des activités visant la consolidation de l'Etat de droit, la promotion et la protection des droits humains, le renforcement de la justice et l'amélioration du contrôle citoyen de l'action publique.

A cet effet, le Programme d'investissement public (PIP) 2023-2025 prévoit une enveloppe globale de XXX Millions MRU dont YYY M, soit % déjà acquis (xx% sur ressources propres de l'Etat et xx% sur ressources extérieures), et XX M MRU (xx%) à rechercher. Le tableau ci-dessous présente la répartition de cette enveloppe globale entre les huit interventions du chantier.

Tableau 13 : Répartition de l'investissement public du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » entre les interventions selon la source de financement et l'état de mobilisation (en M MRU)

<i>Chantiers/Financement</i>	<i>Financement acquis</i>			<i>Financement à rechercher</i>	<i>Total</i>
	<i>Etat</i>	<i>PTF</i>	<i>Total</i>		
<i>Performance du Système de Planification du développement</i>					
<i>Développement de la Statistique, en aide à la décision</i>					
<i>Capture effective du dividende démographique</i>					
<i>Lutte efficace contre la corruption</i>					
<i>Amélioration du Climat des affaires et promotion du secteur privé et de l'investissement</i>					
<i>Gestion efficiente des finances publiques</i>					
<i>Promotion d'un secteur financier stable et inclusif, y compris les assurances</i>					
<i>Transformation de l'administration et amélioration de la performance de ses ressources humaines</i>					
Total	1875.02	764	2639.02	28	2667.02

Source : DGFIPCE/ MAEDD

Les paragraphes qui suivent présentent les principales actions de développement qui sont prévues au cours des années 2023-2024, selon chacune des trois interventions du chantier.

V.1 PERFORMANCE DU SYSTEME DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

V.2 DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE, EN AIDE A LA DECISION

V.3 CAPTURE EFFECTIVE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

V.4 LUTTE EFFICACE CONTRE LA CORRUPTION

V.5 AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES ET PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DE
L'INVESTISSEMENT

V.6 GESTION EFFICIENTE DES FINANCES PUBLIQUES

V.7 PROMOTION D'UN SECTEUR FINANCIER STABLE ET INCLUSIF, Y COMPRIS LES ASSURANCE

V.8 TRANSFORMATION DE L'ADMINISTRATION ET AMELIORATION DE LA PERFORMANCE DE SES RESSOURCES HUMAINES

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

VI.1 ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE SECTORIELLE DE LA SCAPP EN 2021-2022

En plus des facteurs conjoncturels tenant notamment aux impacts de la pandémie du COVID-19 et de la guerre en Ukraine, La mise en œuvre en 2021-2022 des différentes réformes et mesures prévues dans le PA2 SCAPP 2021-2025 au titre du chantier 9 a été ralentie par les facteurs quasi structurels qui handicapent l'exécution des politiques publiques en Mauritanie. Malgré ce ralentissement, il est possible de considérer que, globalement, cette mise en œuvre a permis d'importants progrès sur le chemin de l'atteinte des objectifs en matière de création des conditions d'une gouvernance économique, financière et administrative et d'une capture optimale du dividende démographique en vue de garantir une croissance forte et un partage équitable de ses fruits.

Le rythme de mise en œuvre en 2021-2022 des différentes réformes et mesures prévues dans le PA2 SCAPP 2021-2025 au titre du chantier 8 a été ralenti par un ensemble de facteurs, dont certains quasi-structurels qui handicapent l'exécution des politiques publiques. Au titre des facteurs quasi structurels, on peut citer notamment :

- Les lacunes de l'administration publique en matière de capacités de conception, de programmation, de mise en œuvre et de suivi des politiques sectorielles ;
- La qualité insuffisante de la coordination entre les administrations qui entraîne un ralentissement des processus de prise de décision et de mise en œuvre et suivi des activités, particulièrement quand il s'agit de réformes impliquant plusieurs acteurs institutionnels comme celles programmées dans le cadre du chantier « Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique » ;
- La lenteur des processus de passation de marchés publics, qu'ils soient financés sur ressources propres de l'Etat ou sur ressources extérieures ;
- Les délais, parfois longs, de mobilisation effective des dotations budgétaires destinées à l'investissement et, parfois, l'insuffisance de ces dotations au regard des réformes ou mesures au financement desquelles elles sont destinées.

A ces facteurs, quasi-structurels, se sont ajoutées, durant les premiers mois de 2021, les mesures prises pour endiguer la propagation de la pandémie COVID-19 et qui ont entraîné une baisse du rythme d'activité des différentes administrations.

Malgré ces facteurs, on peut considérer que globalement, la mise en œuvre en 2021-2022 des différentes réformes et mesures prévues dans le PA2 SCAPP 2021-2025 au titre du chantier 9 a permis d'importantes avancées sur la voie de l'atteinte des objectifs en matière de consécration des droits humains et de renforcement de la justice ainsi qu'en matière de contrôle citoyen de l'action publique et de développement des OSC et des médias.

VI.2 RECOMMANDATIONS

Les recommandations découlent des facteurs, quasi-structurels, qui handicapent la conception, la programmation, la mise en œuvre et le suivi des politiques sectorielles de manière générale et les réformes de gouvernance de manière plus spécifiques. Il s'agira notamment de :

- Renforcer les capacités de conception, de programmation, de mise en œuvre et de suivi des politiques sectorielles des différents départements ministériels et institutions chargés de la conduite des politiques publiques en matière de Gouvernance économique, financière et administrative et Capture du dividende démographique. Ce renforcement des capacités devra se faire notamment à travers (i) le recrutement de personnel spécialisé et l'intensification des actions de formation, (ii) l'amélioration des conditions de travail, y compris le relèvement des niveaux de rémunération et la modernisation des équipements et outils de travail ;
- Le renforcement de la qualité de la coordination entre les différentes administrations et institutions, dans une logique de complémentarité et de création des synergies nécessaires pour l'accélération du rythme de mise en œuvre des réformes ;
- Le raccourcissement des délais des processus de passation de marchés publics, tout en veillant à ce qu'ils permettent d'assurer la transparence et leur objectivité. Dans ce cadre, la DGFIPCE pourrait convenir, en concertation avec les différents départements sectoriels, des mesures qui susceptibles d'entraîner une déduction des délais d'obtention des Non objectons auprès des PTF ;
- L'augmentation des dotations budgétaires destinées aux réformes de gouvernance et la réduction des délais de mobilisation effective des crédits.

VII. ANNEXES

VII.1 LISTE DES MEMBRES DU CDS

VII.2 LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES

1. Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, SCAPP, 2016-2030, Volumes 1 et 2 ;
2. Rapport de Mise en œuvre du Plan d'Actions de la SCAPP pour l'année 2018 ; RAMO 2018
3. Programme Elargi du Président de la République (ProPEP) ;
4. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2021 – 2022, Janvier 2022 ;
5. Bilan et Perspectives de l'Action du Gouvernement 2022 – 2023, Janvier 2023 ;
6. Second Plan d'actions 2021-2025 de la SCAPP Rapport Provisoire Volume I, Mars 2022 ;
7. Second Plan d'actions 2021 -2025 de la SCAPP Rapport Provisoire Volume II, Mars 2022 ;;
8. Programme TAAHOUDATY de SEM le Président de la République, Bilan de mise en œuvre pour la période août 2019-juillet 2022, établi par le Premier ministre ; août 2022 ;
9. Loi des finances 2022 ;
10. Loi des finances 2023 ;
11. Budget Consolidé d'Investissement 2023 ;
12. PIP perspectives, 2023-2025

VII.3 LISTE DES PERSONNES RENCONTREES